

Délibérations du Conseil Municipal du 05 mai 2021

L'an deux mille vingt et un le mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le cinq mai deux mille vingt et un, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GUIRAUD, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15

Présents : Mesdames Colette BARSALOU, Delphine BARTHÈS, Christine BORDIER, Christine CALVET, Vanessa MALLERET et Catherine MENGOZZI, Messieurs Lucien BIAU, Jean-Paul CORBIÈRE, Hugo DIEZ, Jean-François FABRE, Jean-Loup FOURNIÉ, Michel GATIMEL et Bernard SOULET. Madame Élodie ROUANET ayant donné procuration à Madame Christine CALVET.

Absents :

Secrétaire de Séance : Hugo DIEZ

Date de la publication : le 21 mai 2021

Ajout de 5 points :

- Subvention association « Un País, une Abeille » ;
- Programme adressage communal : nomination du futur lotissement sis La Catalanié et de sa voie d'accès ;
- Budget Principal : décision modificative n°1 ;
- Budget annexe Eau et Assainissement : décision modificative n°1 ;
- Convention Ligue Contre le Cancer : espaces sans tabac ;

47/2021 – N°4291 : Groupement de commandes « cœur de villages » :
désignation entreprise lot 1

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

- ☞ Vu la consultation lancée sur la plateforme acheteur dématérialisée des marchés publics AWS pour le marché de travaux « Aménagement des cœurs de village - commande groupée comportant cinq communes: Brassac-Lacrouzette-Vabre-Lacaze-Fontrieu » du 16 février 2021 au 09 mars 2021.
- ☞ Vu le résultat de l'analyse des candidatures reçues après avoir réalisé la procédure de renégociation ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide d'attribuer le marché Aménagement des cœurs de village - commande groupée comportant cinq communes: Brassac-Lacrouzette-Vabre-Lacaze-Fontrieu, pour le lot 1 : voirie VRD à l'entreprise COLAS dont le montant des travaux s'élève à 142 723.50€ H.T soit 171 268.20 € T.T.C.
- autorise M. le Maire à signer tout document afférent au marché et à cette opération.

48/2021 – N°4292 : Intervention lutte contre les nids de frelons asiatiques

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

M. le Maire informe que la Communauté des Communes Sidobre Vals et Plateaux a acquis un matériel destiné à lutter contre la prolifération et la destruction de nids de frelons asiatiques.

Ce matériel est proposé à la location du personnel communal des communes membres.

Dans ces conditions, le Maire propose à l'assemblée délibérante les conditions et les modalités d'intervention comme ci-après :

- le personnel municipal devra être habilité par les services de la Communauté de Communes pour toute utilisation de ce matériel (pistolet et cartouches) ;
- la localisation des nids de frelons faisant l'objet d'une intervention par les services municipaux devront être situés sur le domaine public et présenter un danger immédiat ;
- si le nid de frelon est situé dans le domaine d'un privé, proche d'un établissement public ou infrastructure publique (ex : école, terrains de sports,...) présentant un danger immédiat, la collectivité peut se substituer au propriétaire privé pour effectuer l'intervention qui lui sera facturée au montant de 40.00€ T.T.C.

Où l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte et valide les modalités et conditions d'intervention citées ci-dessus.

.../...

49/2021 – N°4293 : Média-Tarn : convention école et cinéma
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

↳ Vu le projet de convention concernant la contribution financière annuelle relative à l'activité « Ecole et Cinéma » présenté par Média-Tarn ;

Le Conseil Municipal **décide**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **d'autoriser M. le Maire à signer avec Média-Tarn** la convention 2020-2021 pour la nouvelle contribution financière de l'activité « Ecole et Cinéma » dont un exemplaire sera joint au présent extrait du registre des délibérations.

50/2021 – N°4294 : Subvention association « Un País, une Abeille »
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'association « Un País, une Abeille » dont le siège est située Place de la Mairie à Fontrieu œuvre pour la sauvegarde de l'abeille noire sur le Territoire des Hautes Terres d'Oc. Ses actions consistent à installer de petits ruchers sur des zones sanctuaires et ainsi favoriser le repeuplement de cette sous-espèce locale.

Dans ces conditions afin de pouvoir participer au développement de partenariat et la mise en place d'actions sur le territoire local, le Maire propose de verser une subvention à ladite association.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention d'un montant de 270 euros à l'association « Un País, une Abeille ».

51/2021 – N°4295 : Programme adressage communal : nomination du futur lotissement sis La Catalanié et de sa voie d'accès
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

↳ Vu la délibération n° 22-2021-4266 prise au cours de la séance du Conseil Municipal du 09 février 2021 ;

Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'intégrer au programme de normalisation de l'adressage communal, les noms du futur lotissement communal et de sa voie d'accès qui seront construits sur la parcelle cadastrée section A N° 784 et 787.

Cette démarche vise notamment à faciliter le déploiement de la fibre pour chaque future maison.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité attribue les noms suivants au futur lotissement communal et à sa voie d'accès:

- Lotissement de la Combe de La Catalanié
- Rue de La Combe.

52/2021 – N°4296 : Budget Principal : décision modificative n°1
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

Pour le budget principal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote la décision modificative n° 1 ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2313 : Immos en cours-constructions	20 000,00 €	
D 2313-207 : Travaux Divers Bâtiments		20 000,00 €
Total D 23 : Immobilisations en cours	20 000,00 €	20 000,00 €

53/2021 – N°4297 : Budget annexe Eau et Assainissement : décision modificative n°1
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

Pour le budget annexe de l'eau et de l'assainissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de créer l'opération d'investissement n° 154 « travaux réseau pluvial Fonsange » et vote la décision modificative n° 1 ci-après :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2313 : Immos en cours-constructions	7 000,00 €	
D 2315-154-1 : travaux réseau pluvial fonsange		7 000,00 €
Total D 23 : Immobilisations en cours	7 000,00 €	7 000,00 €

.../...

54/2021 – N°4298 : Convention Ligue Contre le Cancer : espaces sans tabac
Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 20 mai 2021

Dans le cadre de la lutte contre le tabagisme, M. le Maire propose à l'assemblée délibérante le projet de convention transmis par l'association de la Ligue contre le cancer afin de développer les espaces labellisés « Espace sans tabac ».

Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention avec la Ligue Contre le Cancer dont un exemplaire est joint au présent extrait du registre des délibérations.

Question diverse :

L'adjointe en charge du sport informe que le 13 juillet la caravane du sport tarnais, animation portée par le Département, sera présente à Brassac. Les associations locales peuvent participer à cette manifestation afin de promouvoir leur activité. Elle se déroulera au stade de La Lande à Brassac.

L'ordre du jour étant épuisé,

Séance levée à 21h00